

A.P.N Immobilier Barème d'honoraires en Euros

DE :	A :	TTC Euros
0	80 000	8000
80 001	110 000	9000
110 001	140 000	10 000
140 001	170 000	11 000
170 001	200 000	12 000
200 001	230 000	13 000
230 001	260 000	14 000
260 001	300 000	15 000
300 001	au-delà	5%

Honoraires de location, selon loi ALUR en zone tendue :	
Honoraires à la charge du locataire :	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € TTC / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € TTC / m²
Honoraires à la charge du bailleur :	
Honoraires d'entremise et de négociation	Offerts
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € TTC / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € TTC / m²